

REPUBLIQUE TOGOLAISE
MINISTERE DES MINES ET DE L'ENERGIE
Cabinet

PROJET DE DEVELOPPEMENT ET DE GOUVERNANCE MINIERE

FINANCEMENT : CREDIT IDA N° 57350-TG

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

(SERVICE DE CONSULTANT-SELECTION FONDEE SUR LES QUALIFICATIONS DES CONSULTANTS)

**RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UNE BASE DE DONNEES
SIGM, ET FORMATION**

AMI N°007/MME/CAB/PRMP/PDGM/17

1. Le Gouvernement de la République Togolaise a reçu un crédit de la Banque Mondiale pour financer le cout du Projet de Développement et de Gouvernance Minière (PDGM). Il se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre d'un contrat pour la **conception et mise en place d'une base de données SIGM et la formation**.
2. Les services attendus du consultants seront axés sur un renforcement de la capacité des autorités minières à gérer les informations existantes et à venir se rapportant au sous-sol national et à diffuser cette information et à promouvoir le potentiel minier du pays ; il s'agit de:

Activité 1: Analyse détaillée du contexte et spécification des besoins fonctionnels
Activité 2: Conception globale du SIGM
Activité 3: Conception détaillée du SIGM
Activité 4: Livraison, installation, paramétrage et configuration de l'architecture logicielle
Activité 5: numérisation, mise en forme et migration éventuelle des données spatiales, attributaires et documentaires
Activité 6: Développement de la solution SIGM
Activité 7: test et validations de la solution
Activité 8: formation des utilisateurs
Activité 9: assistance technique.
3. Le délai de réalisation de la mission est estimée à 9 mois, à compter de la date de notification du contrat approuvé.
4. L'UEP du PDGM/Ministère des Mines et de l'Energie invite à présent les cabinets éligibles ("Consultants") ayant une expérience confirmée dans les domaines identifiés ci-dessus, à manifester leur intérêt à fournir la prestation décrite ci-dessus. Les Cabinets/firmes intéressés doivent fournir les informations et documents ci-après indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services: brochures, références/attestations de bonne fin d'exécution concernant les contrats analogues, disponibilité des compétences nécessaires parmi le personnel du cabinet. Le nombre de pages sur lesquelles, les candidats fourniront les informations est fixé à vingt (20).

Les soumissionnaires devront joindre également :

Pour les consultants de l'espace communautaire (UEMOA) :

- Carte d'opérateur économique en cours de validité ou tout autre document équivalent ;
- Attestation de non faillite datant de moins de trois (3) mois à la date limite de dépôt des manifestations ;
- Quitus fiscal datant de moins de trois (3) mois à la date limite de dépôt des manifestations ;
- Attestation de la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) datant de moins de trois (3) mois à la date limite de dépôt des manifestations ;
- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- Attestation de l'inspection du travail et des lois sociales (ITLS).
- Attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation sur des marchés antérieurs (à compter de septembre 2011).

Pour les étrangers (hors UEMOA), fournir :

- Un extrait du registre du commerce et du crédit mobilier et
- Une copie légalisée de l'attestation de non faillite datant de moins de trois (3) mois.
- Attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation sur des marchés antérieurs (à compter de septembre 2011).

NB : A l'exception du quitus fiscal et de l'attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation qui doivent être fournies en original, toutes les autres pièces peuvent être des copies légalisées.

5. Les critères de sélections sont les suivants :

- ✓ avoir au moins dix (10) ans d'expérience en tant que cabinet en matière de conception et mise en place d'une base de données SIGM en général ; **(10 points)**
- ✓ justifier de deux (02) missions dans le domaine de conception et de mise en place de base de données SIGM dans les dix (10) dernières années; **(75 points)**
- ✓ justifier d'une expérience dans la réalisation de telles missions dans la région Afrique, au cours des dix (10) dernières années. **(15 points)**

Les expériences doivent être prouvées par des attestations de bonne fin de réalisation desdites missions.

6. Le marché sera attribué au consultant ayant les qualifications et références les plus adéquates pour l'exécution de la mission. Ce consultant sera invité à soumettre une proposition technique et financière, puis à négocier le contrat.
7. Le Consultant sera présélectionné conformément aux procédures de Sélection fondée sur la qualification des consultants en conformité avec les Directives de la Banque Mondiale : sélection et emploi de consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, Janvier 2011(révisé en juillet 2014) (Directives de Consultants) Les consultants intéressés par la mission sont invités à porter leur attention sur le paragraphe 1.9 desdites Directives qui décrit les politiques de la Banque mondiale sur les conflits d'intérêt.
8. Les informations complémentaires ainsi que les termes de référence (TDR) relatifs à la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures de service suivantes ou en faisant une demande par e-mail (pdgm.mme@gmail.com) : de lundi à vendredi de 7h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h00 TU.
9. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être fournies en trois (3) exemplaires dont un original. L'original et les copies doivent être placés dans une enveloppe portant clairement la mention « **sélection de**

consultants pour la conception et mise en place d'une base de données SIGM et la formation. A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des plis ».

10. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou par courrier électronique (pdgm.mme@gmail.com) au plus tard le **24/01/2018 à 10 heures précises**, heure locale/T.U à l'adresse suivante :

Secrétariat PRMP Rue des Hydrocarbures en face de Air Liquide

Numéro de bureau : Secrétariat de la PRMP Porte N° 105

Ville : Lomé, Pays : TOGO

Numéro de téléphone : (00228) 22 52 48 16/98 55 84 84

Email : pdgm.mme@gmail.com

La séance d'ouverture des plis aura lieu à l'adresse ci-après le **24 janvier 2018 à 10 heures 30 minutes précises**, heure locale :

MINISTERE DES MINES ET DE L'ENERGIE

Rue: Rue des Hydrocarbures en face de AIR LIQUIDE

Salle de réunion du Ministère des Mines de l'Energie

La PRMP